

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *3018*

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BAATARI EL Houssine

Date de naissance :

07-04-1958

Adresse :

HABIB DELLAL

Tél. *0667676360*

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : *TUMOR*

plumal

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Portement des Actes
28/01/2010	Universitaire Intervention	100	Universitaire Facturation International Cheikh Tidjane	Dr. A. BOUTEFLICKA Assesseur Académique Médecin Cheikh Tidjane : 100% 91/12

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE DE PATHOLOGIE Centre de la Santé de l'Homme Zorkouni Téléphone: 6339 33 33</i>	18/07/82	R 4045	4450,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

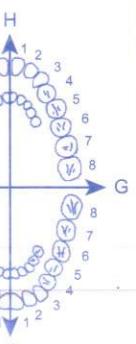
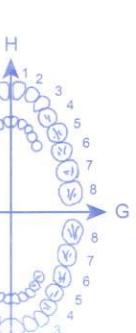
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			COEFFICIENT DES TRAVAUX f
			MONTANTS DES SOINS
			DEBUT D'EXECUTION .
			FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	B		MONTANTS DES SOINS .
			DATE DU DEVIS
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Royaume du Maroc

Hôpital Cheikh Zaid

Hôpital Universitaire International



المملكة المغربية

مستشفى الشيخ زايد

مستشفى جامعي دولي

Service Admission/Facturation

Quittance n°

IPP : 1612 646 N° de dossier : C223579571

Patient : EL HOUSSINE BAATARI

Montant : 300,00 Dh (trois cents et xx./ 100)

Mode de paiement : Espece

Date d'encaissement : 28/07/2022

Description :

Medecin : C0918 BOUTAYEB SABER

Motif : CONSULTATION EXTERIEURE

Paiement effectué à la CAISSE CHIMIO

Le reliquat éventuel sur les avances est restitué du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 et le samedi de 8h30 à 12h00.
Délai du résultat Test COVID-19 à partir de 48 heures.



2656 119

DI : 3 026 970

Assurance

CLIENTS PAYANTS

Cachet du caissier :

N° 1985823



Rabat, le :

28/7/2022

Docteur :

Dr Saber BOUTAYEB

Professeur Agrégé en
Oncologie Médicale

Hôpital Cheikh Zaid - Rabat

INPE : 101 168 912

7^e DAA Tari EL
Gouaine

Relecture +

Immunothérapie

Tibloan clinique : Eparssement
pleural + ADF evapore
un nesothelioma pleural

Dr Saber BOUTAYEB

Professeur Agrégé en

Oncologie Médicale

Hôpital Cheikh Zaid - Rabat

INPE : 101 168 912



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laila LARAQUI

Casablanca, le 06/09/2022

FACTURE N° : 22/09096

Le laboratoire vous prie de croire à l'assurance de ses meilleurs sentiments et vous présente le relevé de ses honoraires s'élevant à la somme de :

4450,00 Dhs

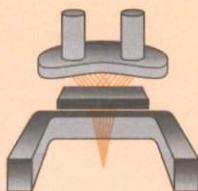
QUATRE MILLE QUATRE CENT CINQUANTE DIRHAMS

Concernant les analyses exécutées le **28/07/2022**

Pour **BAATARI EL HOUSSINE**

Sur ordonnance du : **Dr BOUTAYEB SABER**

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
DU CENTRE
52, Boulevard Zerkouni
Tél: 0522 22 51 31 / 0522 22 50 90
Fax: 0522 22 50 90



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 24/08/22

Nom & Prénom : Mr BAATARI EL HOUSSINE
Sur ordonnance du : Dr BOUTAYEB SABER
Ref. : 22H07557

Parvenu au laboratoire le : 28/07/22

Organe ou siège du prélèvement : Plèvre.

Renseignement(s) clinique(s) : Age : 64 ans

Bloc communiqué

Epaississement pleural+adénopathie.

ETUDE IMMUNOHISTOCHIMIQUE

Anticorps utilisés	Cellules néoplasiques	
	Intensité	%
Anti Ki67 Clone : Monoclonal (30-9)	+++	40%
Anti Calrétiline Clone : SP65	-	0%
Anti Cytokératine 5/6 Clone : D5/16B4	-	0%
Anti WT1 Clone : 6F-H2		Marquage cytoplasmique
Anti EMA Clone : E29	-	0%
Anti TTF1 Clone : 8G7G3/11	-	0%
Anti RE Clone : SP1	-	0%
Anti PS100 Clone : 4A4	-	0%
Anti Desmine Clone : DE-R-11	-	0%
Anti Cytokératine 1/3 Clone : AE1/AE3	-	0%
Anti Cytokératine 7 Clone : OV-TL12/30	-	0%
Anti Cytokératine 20 Clone : SP33	-	0%
Anti CD34 Clone : QBEND10	-	0%
Anti Mélan A Clone : A103	-	0%
Anti Chromogranine Clone : LK2H10	-	0%
Anti Synaptophysine Clone : SP11	-	0%
Anti Myogénine Clone : F5D	-	0%
Anti CD 45 (LCA) Clone : RP2/18	-	0%

Conclusion : Profil immunohistochimique réalisé sur le bloc communiqué a montré une prolifération tumorale peu différenciée, n'exprimant pas les marqueurs épithéliaux, ni mésenchymateux ni lymphomateux ni endocrines.

Ce cas sera adressé pour avis en France à un groupe de pathologistes de pathologie pleurale.

Dr N.BENKIRANE

Dr. BENKIRANE Nouhad
INATOMO - PATHOLOGISTE
52, Boulevard Zerkouni
15.08.22.51.34 - Fax: 05.22.22.51.34

Dr L.LARAQUI

Dr. Laïla LARAQUI
INATOMO - PATHOLOGISTE
52, Boulevard Zerkouni
15.08.22.51.34 - Fax: 05.22.22.51.34

Référence : CLB9/DPIv3/Edi_Impression.asp



Code du plan statistique hospitalier
 FINESS FINESS 69 000 088 0 CATEG CATEG 128
 SIRET SIRET 779 92 4 1 33 00 STATUS STATUT 29
 APE APE 8610Z MFT MFT 4
 Discipline medico-sociale Lignes facturées

Date : Du 28/09/2022 au 03/10/2022
 Mot(s): Tous
 Médecin(s): Pr FOREST Fabien
 Format : Détail
 Edition sans identité patient

Edité le 03/10/2022

28, RUE LAËNNEC
 69373 LYON Cedex 08
 TEL : 04.78.78.28.28
 CCP LYON 213-17 U

Dossier / Nom /
Prénom / Né(e) le 30/06/1958 Sexe M

Date de validation

28/09/2022 Pr FOREST Fabien Acte
 Histologie du 14/09/2022 n° AN22015836/00

Autre acteur impliqué : Pr LANTUEJOUL Sylvie en qualité de co-signataire
 Prescripteur : PR LARAQUI LAILA - CASABLANCA
 Date de prélèvement : 28/07/2022

Nature de prélèvement : Certification du diagnostic de mésothéliome thoracique (pleural et péricardique) (réseau INCa-MESOPATH NETMESO) - Seconde lecture (expert régional) - Réf : 22H07557 - CASABLANCA - Pr LARAQUI

Renseignements cliniques communiqués : patient de 64 ans présentant un épaississement pleural et des adénopathies médiastinales.
 Exposition à l'amiante : inconnue.
 Autres types d'expositions : le patient a travaillé dans une usine de climatisation et de ventilation.
 Tabac : non précisé.
 Antécédents carcinologiques et autres : non précisé.
 Diagnostic initial (1ière lecture) proposé : suspicion de mésothéliome sur le plan radiologique.

N° MESOPATH : 27907

Informations relatives au laboratoire prescripteur

Laboratoire : Laboratoire de Pathologie du Centre - Casablanca.

Médecin pathologiste : Dr LARAQUI.

Matériel transmis :

- Compte-rendu anatomo-pathologique : non ;
- Fiche DiagInter : non ;
- Lame HES : 1 (sans indice), référence 22H07557 ;
- Lames IHC : 16, référence 22H07557 ;
- Bloc : 1 (sans indice), référence 22H07557.

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
 DU CENTRE
 52, Boulevard Zorktouni
 Tel: 0522 22 91 91 / 34 Fax: 0522 22 99 00

Informations relatives au prélèvement :

Référence d'origine du prélèvement : 22H07557.

Date de prélèvement : 28/07/2022.

Type/site de prélèvement : plèvre.

Latéralité : non renseignée.

Nombre et taille des fragments (HES communiqué) : 6 fragments mesurant entre 1 et 2 mm de grand axe.

Techniques particulières et répartition des prélèvements :

La totalité du matériel transmis est conservée en archive.

Examen microscopique : (Bloc tumoral de référence : sans indice).

Description :

Il s'agit de biopsies chirurgicales de plèvre pariétale ayant intéressé une plaque pleurale fibrohyaline au sein de laquelle il y a une prolifération tumorale d'architecture solide faite de cellules de grande taille, de morphologie épithélioïde au cytoplasme éosinophile. Il n'y a pas de morphologie neuroendocrine, ni nécrose et on note 6 mitoses pour 2 mm².

Etude immunohistochimique réalisée sur coupes déparaffinées (plateforme d'immunohistochimie du CLB : BenchmarkUltra -Roche Diagnostics) :

- ACE monoclonal (cl. 27) : négatif ;
- BAP1 (cl. C-4) : non interprétable du fait d'une absence de validité des témoins internes ;
- BerEP4 (cl. Ber-EP4) : négatif ;
- BRG1 (cl. EPNCIR111A) : expression nucléaire marquée ;
- Calrétilinine (Poly) + (laboratoire initial) : négatif ;
- CD34 (cl. QBEnd 10) + (laboratoire initial) : négatif ;
- CD45 (laboratoire initial) : négatif ;
- Chromogranine A (laboratoire initial) : négatif ;
- Cytokératines à large spectre (anticorps AE1/AE3) + (laboratoire initial) : négatif ;
- CK5/6 (cl. D5/16B4) + (laboratoire initial) : négatif ;
- Desmine (cl. D33) : négatif ;
- EMA (laboratoire initial) : négatif ;
- Ki67 (laboratoire initial) : index de prolifération de l'ordre de 40 % ;
- MelanA (laboratoire initial) : négatif ;
- Myogénine (laboratoire initial) : négatif ;
- P40 (cl. BC28) : négatif ;
- PAX8 (Poly) : négatif ;
- Protéine S100 (Poly) + (laboratoire initial) : négatif ;
- Récepteur d'œstrogènes (laboratoire initial) : négatif ;
- SSX18 : (cl. E9X9V) : négatif ;
- Synaptophysine (laboratoire initial) : négatif ;
- TTF1 (laboratoire initial) : négatif ;
- WT1 (laboratoire initial) : négatif .

Le matériel tumoral est presque épuisé, ce qui limite toute technique complémentaire (moins de 1 mm² de tissu tumoral vivace).

Conclusion selon la nouvelle classification OMS 2021 :

Tumeur maligne épithélioïde sans ligne de différenciation sur le plan morphologique ou immunohistochimique, et vraisemblablement développée sur une plaque pleurale fibrohyaline.

On ne peut donc pas proposer de diagnostic sur ce matériel par ailleurs quasi épuisé ni réaliser des techniques complémentaires de type RNA-Seq. Un nouveau prélèvement serait souhaitable en fonction de la possibilité

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
DU CENTRE
52, Boulevard Zorktouni
TÉL: 03 81 81 700 FAX: 03 81 22 99 96

clinique.

Matériel conservé en archive au sein de la mésobank.
Dossier soumis à l'expertise des experts Mesopath- NETMESO

La prise en charge du patient devra être discutée dans le cadre d'une RCP multidisciplinaire au sein d'un centre spécialisé MESOCLIN du réseau INCa- NETMESO (Mésothéliomes pleuraux).

Ce dossier doit également être déclaré à l'ARS de votre région en raison de la déclaration obligatoire de maladie.

Il convient aussi d'informer le patient d'une possibilité d'indemnisation par le FIVA (Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante).

En vous remerciant pour votre confiance et votre collaboration, je vous prie de croire en l'assurance de mes salutations dévouées.

Conclusion :

Biopsie - Plèvre - Seconde lecture (expert régional) - N° MESOPATH : 27907 -
Réf : 22H07557 - CASABLANCA - Pr LARAQUI : Tumeur maligne
épithélioïde sans ligne de différenciation sur le plan morphologique ou
immunohistochimique, et vraisemblablement développée sur une plaque
pleurale fibrohyaline.

On ne peut donc pas proposer de diagnostic sur ce matériel par ailleurs quasi épuisé ni réaliser des techniques complémentaires de type RNA-Seq. Un nouveau prélèvement serait souhaitable en fonction de la possibilité clinique.

Anticorps recommandés par le collège MESOPATH :

Calretinin ; Cytokeratine 5-6 ; EMA ; WT1 ; GATA3 ; ACE monoclonal ; BerEp4 ; TTF1 ; PAX8 ; Pancytokeratine ; P40 ; Récepteurs Oestrogènes ; BAP1

Experts auprès du Centre National Référent Cancers Rares MESOPATH NETMESO

G. AVEROUS (Lorraine-Alsace-Champagne-Ardennes),
H. BEGUERET (Aquitaine-Poitou -Charentes- Limousin),
A. CAZES (Ile de France - Paris - Bichat),
L. CHALABREYSSE (Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne-Franche-Comté),
M.C. COPIN (Pays-Dc-La-Loire-Bretagne),
D. DAMOTTE (Ile de France - Paris - Cochin),
A. FOULET-ROGE (Pays-De-La-Loire-Bretagne)
S. GIUSIANO- COURCAMBECK (PACA-OUEST /Corse),
V. HOFMAN (PACA-EST /Corse),
S. HUMEZ (Nord-Pas-de-Calais-Picardie),
S. LANTUEJOUL (Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne-Franche-Comté),
G. PLANCHARD (Normandie),
N. PITON (Haute et Basse Normandie),
I. ROUQUETTE (Midi Pyrénées - Languedoc -Roussillon),
P. ROUVIER (Ile de France - Paris - La Pitié),
C. SAGAN (Pays-de-la-Loire-Bretagne),
J. M. VIGNAUD (Lorraine-Alsace-Champagne-Ardennes)

*LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
DU CENTRE
DU ZERTKOUNI
52, Boulevard Zerkouni
Tél: 03 83 22 91 31 / fax: 03 83 22 99 44*